

DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

CANTON DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE

COMMUNE DE CERNOY

ARRÊTÉ 14-2026

Le Maire de Cernoy,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route ;

Vu de la voirie routière ;

Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;

Considérant la nécessité de garantir une sécurité optimale lors de l'organisation du festival

CELEBRATION DAYS organisé par l'association CELEBRATION DAYS RECORDS représentée par Madame Alix SALINGUE du 31 juillet au 02 août 2026 au Parc de Trois Etôts à Cernoy ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;

Vu l'intérêt général ;

ARRÊTE :

Article 1 La vitesse sera limitée à 20 kms/H du lundi 27 juillet au jeudi 6 août 2026 inclus, sur la rue du Vert Galant et les voies d'accès au hameau de Trois Etôts, afin de sécuriser les phases de montage et de démontage,

Article 2 Le stationnement sera interdit du jeudi 30 juillet au lundi 3 août 2026 inclus sur l'ensemble de la rue du Vert Galant,

Article 3. La circulation sera interdite du jeudi 30 juillet à 12h00 au lundi 3 août 2026 à 14h00 sur la rue du Vert Galant (avec maintien des accès exclusifs pour l'organisation).

L'accès des services de secours devra être possible pendant toute la durée du chantier.

Les riverains conserveront un accès à leur domicile, sans que leur stationnement puisse gêner le bon déroulement des festivités.

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4. Monsieur le commandant de Gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens pendant un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée, aux fins utiles, chacune en ce qui le concerne, à :

Madame la Sous-Préfète

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Maignelay Montigny,

Monsieur le Commandant du Centre de Secours d'Estrées Saint Denis,

Madame Alix SALINGUE

Fait à Cernoy, le 7 juillet 2026

Le Maire, Isabelle BARTHE

